

Les rivières rongent leur frein pour servir leurs clients



Seuls des gabarits sont installés à la Jetée de la Compagnie. Impossible de savoir précisément quand la buvette pourra être ouverte.

PATRICK MARTIN

Ce type de passages obligés peut faire sourire. Ou enrager. «Ce sont les règles et elles sont les mêmes pour tout le monde, souligne Gilles Meystre, président de GastroVaud. C'est souvent frustrant, parce que le marché va plus vite que la loi et les commerçants plus vite que l'administration.»

Une particularité pour les buvettes estivaes réside dans le fait qu'elles ferment le 15 octobre. Vaudra-t-il encore la peine qu'elles ouvrent? Ce sera aux tenants de faire leur choix, peut-être pour quelques semaines seulement. Vanessa Benitez, de la police des constructions de Lausanne, se veut rassurante: «La

Municipalité délivrera ici un permis de construire dit «cyclique», il permet d'ouvrir d'office du 15 avril au 15 octobre de chaque année (nul besoin de refaire une procédure ou de renouveler l'autorisation).»

L'écueil des oppositions

Voilà pour les services. Manque encore un écueil impossible à éviter: les oppositions. Car une fois le dossier examiné, il est mis à l'enquête publique. Pour les buvettes des rives, celle-ci s'est terminée la semaine dernière. Six oppositions ont été formulées. Les dossiers repartent donc en balade dans les services touchés par les oppositions. Leur le-

vée sera symbolisée d'abord par la publication de la synthèse CAMAC, sorte de bénédiction cantonale. «Dans le meilleur des cas, ce sera entre mi-juin et fin juin», avance Vanessa Benitez. Puis la Municipalité de Lausanne devra lever officiellement les oppositions. Un délai de trente jours devra ensuite être observé, durant lequel les opposants déboutés pourraient faire recours. Si tel n'est pas le cas, les travaux pourront commencer. Le permis d'utiliser sera délivré à leur issue, en même temps que la licence pour ouvrir l'établissement. Difficile de dire, donc, quand exactement le public pourra profiter de ces espaces.

Nord vaudois - Broye

La petite ville d'Avenches a mis cinq ans pour avoir tout d'une grande

Bilan

La Municipalité s'était donné une législation pour faire de la cité «un moteur régional» tout en maîtrisant sa bourse. Le résultat est plutôt bon

«Cinq ans, c'est beaucoup et c'est peu à la fois. Notre programme était ambitieux, il a été tenu pratiquement sur toute la ligne.» A quelques semaines de son retrait de la vie politique locale, le député et syndic Daniel Trolliet peut commencer à faire les cartons de son bureau, la conscience tranquille: Avenches va bien. La Municipalité a tenu à le faire savoir jeudi en présentant son bilan à la population. A peine une cinquantaine de personnes sont venues au théâtre communal à ce débriefing de la législature 2011-2016.

Les chiffres bruts d'abord. En cinq ans, le nombre d'habitants est passé de 3500 à 4200 (+20%), l'une des plus fortes progressions cantonales. La dette a fondu de 17 millions à 11 millions, les impôts sont restés stables. Le plafond d'endettement est à 32 millions, les montants théoriques déjà attribués tournent autour des 28 millions. «Nous avons encore un peu de marge», constate le municipal Yves Nicolier.

Dynamique tous azimuts

Politiquement, Avenches a aussi pris de l'assise, tant au niveau cantonal, avec ses deux députés, que régional. La bourgade est désormais un interlocuteur qui compte. L'administration a été remaniée, modernisée. Et pour accompagner la croissance de la population, plusieurs gros projets d'infrastructures ont été lancés, notamment la nouvelle zone sportive et le complexe scolaire. Une ligne de bus urbain a aussi été créée. C'est rare, voire unique, pour une localité de cette



Syndic d'Avenches, Daniel Trolliet cédera son fauteuil à Roxanne Meyer Keller le 1er juillet. JEAN-PAUL GUINNARD

«Nous n'avons pas pu revitaliser le centre comme nous le souhaitions»

Daniel Trolliet Syndic

taille. La réfection de l'Hôtel de Ville, véritable serpent de mer, a été mise sur les rails. Quant aux festivités des 2000 ans d'Avenches, l'an dernier, «elles ont donné une visibilité nationale à la cité», s'est réjoui le syndic Trolliet. Plusieurs terrains communaux industriels ont été vendus, permettant l'installation d'entreprises et la création de nouveaux emplois. Citons Zumwald, Micarna ou l'abattoir régional. Avenches s'est indéniablement imposée comme «un pôle urbain régional» avec des dizaines d'immeubles qui ont poussé en périphérie. Par contre, le centre-ville stagne, le petit commerce tire la langue.

Echec et démissions

«Nous n'avons pas pu revitaliser le centre comme nous le souhaitions. C'est l'un des échecs de

cette législature, admet Daniel Trolliet. Une commission avait été instituée pour se pencher sur ce problème. En vain. Après deux séances, la commission a été mise en veilleuse.»

Yves Nicolier promet de reprendre le flambeau pour la prochaine législature. «Aider les commerçants n'est pas facile pour une Municipalité, la marge de manœuvre est limitée, dit-il. Mais nous pouvons mettre en place des conditions-cadres et des infrastructures qui leur donneront un coup de pouce.»

Le bilan complet présenté a toutefois omis les démissions de deux municipaux en début de législature: Eric Schürch (indépendant) et Anne Ryser (PLR), pour «incompatibilité d'humour» avec le syndic socialiste, Daniel Trolliet. L'homme fort d'Avenches est réputé pour son dynamisme. Ses amis voient en lui un «leader», ses détracteurs un potentat. Daniel Trolliet cédera son fauteuil le 1er juillet à sa collègue socialiste Roxanne Meyer Keller. Elle compte bien profiter de l'élan donné par l'ancienne équipe pour poursuivre le développement d'Avenches ces cinq prochaines années.

Christian Aebi

A la Vallée, le projet de parc éolien Eoljoux peut aller de l'avant

Le Brassus

L'un des plus anciens projets éoliens vaudois peut désormais être soumis au vote

Le plan d'affectation du projet Eoljoux est mis depuis hier en consultation publique. Cette étape est qualifiée d'«importante» par les promoteurs de ce parc de sept éoliennes prévues sur un alpage du Brassus proche de la frontière française. Cela fait suite à l'approbation du plan par le Conseil communal du Chenit fin 2015. Il avait alors voté un référendum spontané, qui peut désormais être agendé. Les opposants peuvent en outre recourir au tribunal contre la levée de leurs oppositions par la Commune.

En termes de procédure, ce projet éolien vieux de plus de dix ans devient ainsi l'un des plus avancés du canton, avec ceux de Sainte-Croix et de Valorbe. Il n'est pas réalisé pour autant. «L'entrée en vigueur complète du plan dépend encore de la Confédération, précise Cornelis Neet, directeur général de l'Environnement. Nous avons récemment déposé

le dossier et la durée de la procédure est estimée à un an.» C'est que le projet est situé sur un alpage protégé par l'Inventaire fédéral des paysages. La modification du périmètre, demandée de longue date par le Canton, doit être validée par Berne. La Confédération est pour l'heure seulement entrée en matière. Pour la

convaincre, une série de mesures «qualitatives», comme l'enterrement accéléré des lignes électriques, ont été proposées. A noter que, pour apaiser les relations avec les riverains et les autorités françaises, le Canton et la préfecture du Jura ont convenu d'une consultation de la population, toutefois sans valeur légale. E.L.B.



le projet de Musée Ramuz

la faisabilité de l'idée et le montant des travaux.

Reste à définir le projet muséal. Un préavis détaillé sera présenté au printemps 2017 au Conseil communal. La Municipalité évoque dans un document «un centre d'interprétation qui présente l'homme, sa vie à Pully, sa carrière littéraire et son univers poétique ainsi que son patrimoine littéraire et artistique». Il est question de «conjuguer découverte intimiste de l'écrivain à une mise en valeur de son œuvre à travers une vision contemporaine». Des expositions temporaires faisant la part belle au multimédia sont annoncées.

Tel qu'imaginé, le musée occupe plus de 100 m² dans la villa (la partie privée de la bâtisse, renouée aux frais des propriétaires, accueillera des appartements).

C'est le Musée d'art de Pully, contigu à La Muette, qui devrait gérer le lieu. Le syndic, Gil Reichen, précise que «dans un deuxième temps, il est envisageable de créer une liaison entre les deux bâtiments».

Ramuz a acheté la maison rose aux volets verts en 1930 et y a vécu jusqu'à son décès en 1947. Figé dans le temps, son bureau est toujours dans l'état où il l'a laissé. Marie Nicollier

Lausanne Une nouvelle place de jeux

La nouvelle placette de jeux du Pré-du-Marché est inaugurée ce samedi à 11 h, en présence de la municipale Florence Germond. Le collectif Vinet-Beaulieu, la Crèche du Clos-de-Bulle et l'Ecole catholique du Valentin participeront à l'événement. La Banda des écoles lausannoises et les enfants de la Crèche du Clos-de-Bulle se chargeront de l'animation. L'aménagement de la placette de jeux est un clin d'œil aux marchés de bétail d'alors. Le nouvel espace s'inspire de l'histoire de Lausanne en faisant la part belle aux animaux. L.A.

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média

WWW.EVL.CH / PRIX: CHF 30.- / 20.- / 15.-
WWW.MONBILLET.CH (POINTS DE VENTE: CATHÉDRALE, LAUSANNE TOURISME GARE & OUCHY)

RACHMANINOV
LES VEPRES
EVL — ENSEMBLE
— VOCAL LAUSANNE
— DANIEL REUSS
MERCREDI
22 JUIN — 2016
— CATHÉDRALE DE
LAUSANNE — 20H